

• **Prurit lié à une affection cutanée et anti-histaminiques H1 oraux : cétirizine en premier choix, surtout dans l'urticaire chronique.** Chez les patients gênés par une urticaire chronique sans cause identifiée, certains antihistaminiques H1 oraux dits non sédatifs ont une efficacité démontrée pour soulager le prurit, sans différence tangible entre les substances testées. La *cétirizine* et la *loratadine* sont les antihistaminiques H1 dits non sédatifs les plus utilisés et les mieux connus. La *loratadine* expose à plus d'interactions médicamenteuses. Elle est à éviter au cours du premier trimestre de la grossesse du fait d'incertitudes sur un éventuel risque de malformations fœtales.

Malgré l'absence d'évaluation comparative dans l'urticaire aiguë, une option pragmatique est de proposer un traitement par *cétirizine* pendant quelques jours.

Dans les autres situations courantes de prurit causé par une affection cutanée, notamment dans l'eczéma atopique, la gale et la varicelle, l'efficacité des antihistaminiques H1 n'est pas démontrée.

+ Lire aussi n° 424 p. 121-123.